

## BUDGET 2023 DE LA VILLE DE BONAVENTURE

---

**Bonaventure, le 20 décembre 2022** – La Ville de Bonaventure a adopté aujourd'hui, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, les prévisions pour 2023 présentant un budget équilibré de 6 126 037 \$. Il s'agit d'une augmentation de 7,61 % (433 423 \$) par rapport à 2022. L'élaboration de ce budget a été guidée par la volonté de contenir les dépenses malgré le contexte économique. Le budget 2023 présente une augmentation du taux de taxation foncière de 4,7 %, soit 1,144 8 \$ par 100 \$ d'évaluation. Cette augmentation est particulièrement liée à l'inflation qui n'épargne pas l'organisation municipale.

*« Avec une augmentation de 1,14 % (173 786 \$) de la valeur moyenne d'une résidence avec tous les services, la charge fiscale représentera, pour 2023, une augmentation de 4,8 %. »* a précisé le maire Roch Audet.

La Ville de Bonaventure poursuivra en 2023 la mise en action de son plan de développement et la mise à niveau de ses infrastructures. Les projets d'investissements 2023 sont inspirés du programme triennal des immobilisations 2023-2025. Ce plan triennal prévoit huit projets d'importance pour les trois années représentant un total d'investissements de 24 660 000 \$. Parmi ces projets, deux doivent être initiés en 2023, pour un total d'investissements de 3 500 000 \$.

*« Nous proposons un budget largement accablé par le niveau d'inflation qui touche actuellement le Québec. Le coût des différents intrants municipaux, en particulier les produits pétroliers ont dû être ajustés à la hausse pour refléter la réalité. De plus, suite à l'appel d'offres de juin 2022, la collecte des matières résiduelles a également subi un bon de près de 50 %. »*, conclut le maire Roch Audet.

Pour plus de détails, vous pourrez consulter notre site Internet : [villebonaventure.ca](http://villebonaventure.ca).